



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	35 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **02 septembre 2020**Date d'affichage : **02 septembre 2020**

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle Jean Chaux de Mons.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Jacques FLORANTIN (suppléant de Rémy PETOTON), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE.
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Dominique TIXIER.
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT.

Absents représentés :

Rémy PETOTON.

Absents :

Matéo MOREL, Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Yves RAILLIERE.

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-90 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP) DE PLAINE
DE RIOM

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu l'article L5214-16 du CGCT,

Vu la délibération en date du 24 octobre 2017 définissant les compétences optionnelles de la communauté de communes Plaine Limagne et notamment la compétence Eau,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2018 adoptant les nouveaux statuts de la communauté de communes Plaine Limagne,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Plaine de Riom,

L'article 6.1 des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Plaine de Riom dispose que les EPCI sont représentés par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposeraient les communes qu'ils représentent si ces communes étaient membres à titre individuel (soit 2 titulaires et 1 suppléant pour les communes de moins de 7 000 habitants).

Communes	Délégués titulaires (14)	Délégués suppléants (7)
Aubiat	Frédéric BERGER Philippe ROCHE	Sandra PINON
Randan	David GAYET Jean-Jacques MATHILLON	Sandrine COUTURAT
St-Clément-de-Régnat	Mickaël CHABERT Julian GREPT	Jacques FLORANTIN
St-Sylvestre-Pragoulin	Jacques POTIGNAT Nathalie ROBIN	Pierre BLANCHER
Sardon	Corinne BOIS Christian CHAVAROUX	Gilles PRADAT
Thuret	Christophe LE FLOCH Régine GANOT	Marina SCACHE
Villeneuve-les-Cerfs	Slimeine SAÏDI Roland GENESTIER	Bruno ROGIER

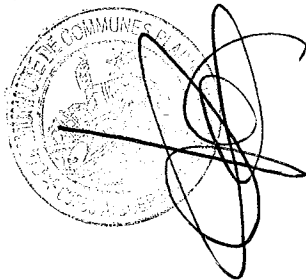
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- de désigner tel que défini ci-dessus les représentants de la communauté de communes au sein du SIAEP de la Plaine de Riom,
- d'autoriser le président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 10/09/20
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

